



Uzège et Gardonnenque Fêtes votives : un été plutôt tranquille sur le territoire

Communauté de communes Pont du Gard | Sur les festivités, la police intercommunale de nuit a doublé ses patrouilles.

Premier week-end de septembre, l'été s'étiole, la rentrée est faite. Pourtant, la saison des fêtes votives n'est pas tout à fait terminée. Ce soir-là, c'est Aramon qui est en fête. Une soirée plutôt tranquille. Pourtant un différend entre deux hommes menace de dégénérer. Les policiers interviennent, séparent les deux protagonistes et le calme revient vite.

Comme pour toutes les fêtes votives du territoire, les patrouilles de la police intercommunale du Pont du Gard ont été doublées - décision adoptée - et très débattue - en mars par la CCPG - et c'est donc un effectif renforcé qui peut être déployé (jusqu'à sept policiers) lorsque nécessaire. De juin à août, 70% des soirées ont été assurés avec deux patrouilles dont une quarantaine de jours de fêtes votives. «*Notre présence est avant tout dissuasive. Plusieurs policiers ça calme*», sourit la chef Stéphanie Mathieu.

Tapages, infractions routières...

Cet été, dans l'ensemble, les fêtes votives n'ont pas connu de gros incidents. «*L'été a été beaucoup plus calme que l'an passé, où il y avait eu des problèmes à Montfrin, Aramon...* », notent les policiers. La fête de Remoulins est une des plus importantes. Lieu de passage, beaucoup de touristes: là encore, peu d'incidents, hormis un accident sur le pont, causé par un automobiliste ivre qui a pris la fuite. «*Une patrouille est intervenue pour sécuriser les lieux, l'autre pour poursuivre le conducteur*», ajoute Stéphanie Mathieu. La police intercommunale travaille de



l Début septembre, la saison des fêtes votives s'achève calmement à Aramon.

Photo C M

nuit (à partir de 18 heures) et une patrouille au moins, sillonne systématiquement l'ensemble des communes du territoire chaque nuit. Un travail mené de concert avec les policiers municipaux de jour (transmission d'informations...) et avec la gendarmerie. «*À la prise de service, nous nous signalons au CORG (centre opérationnel de gendarmerie). Ils peuvent nous appeler pour une intervention et nous signalent les événements de la journée*», explique un policier. De leur côté, les policiers mettent à disposition de la gendarmerie les personnes interpellées.

Les principales interventions de la brigade intercommunale concernent des

nuisances (tapage, regroupements, incivilités) et des constatations d'infractions routières. Viennent ensuite des différends familiaux, rixes, cambriolages, accidents, déclenchements d'alarmes... Une des satisfactions est d'être de plus en plus sollicitée directement par les habitants. «*Tout appel a une réponse. Même si le message est laissé dans la journée, nous rappelons*», précise Stéphanie Mathieu. De juin à août, la brigade a ainsi réalisé 314 interventions contre 201 l'an passé.

CATHERINE MILLE
cmille@midilibre.com

Police intercommunale du Pont du Gard
joignable au 0637 65 44 27.